Relevé de décisions du CA provisoire de l'Institut Agro Paris • 24 janvier 2020

Tous les documents évoqués dans ce relevé de décisions sont disponibles auprès de vos élus ou au secrétariat de la direction

La présidence de ce CA provisoire était assurée par Philippe Vinçon, Directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGER)

- 1. Installation du conseil d'administration provisoire par le Directeur general de l'enseignement et de la recherche (Deliberations)
- 1.1 Election du Président du Conseil d'administration

Votes pour: 13 Abstention: 14

Abstention

- 2. ORIENTATION GENERALES ET PERSPECTIVES
- 3. QUESTIONS D'ORGANISATION OU DE FONCTIONNEMENT GENERAL (DELIBERATIONS)
- 3.1.1 Adoption du règlement intérieur de l'établissement et des règlements intérieurs des 2 écoles internes

Approuvée à l'unanimité

3.1.2 Adoption du règlement intérieur de l'école interne AGROCAMPUS OUEST

Votes pour: 20 Votes contre: 0 Abstention: 7

3.1.3 Approbation du règlement intérieur de l'école interne Montpellier SupAgro

Approuvée à l'unanimité

- 3.2 Délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général et conditions et limites d'attributions d'une délégation de pouvoir par le directeur général aux directeurs d'écoles internes

 Approuvée à l'unanimité
- 3.3 Fixation du siège de l'établissement

Votes pour : 24 Votes contre : 0 Abstention : 3

3.4 Fixation du siège de l'agence comptable de l'établissement

Votes pour : 22 Votes contre : 1 Abstention : 4

3.5 Fixation du calendrier des élections aux conseils de l'établissement, aux conseils des écoles internes et aux commissions des écoles internes

Approuvée à l'unanimité

3.6 Désignation de la commission de contrôle des opérations électorales

Approuvée à l'unanimité

- 4. QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES (DELIBERATIONS)
- 4.1 Approbation du budget initial 2020

Votes pour: 20 Votes contre: 0 Abstention: 7

4.2 Modalités d'indemnisation des frais de mission

Approuvée à l'unanimité

5. RESSOURCES HUMAINES (DELIBERATIONS)

5.1 Prorogation pour l'année universitaire 2019-2020 des règlements intérieurs sur l'aménagement local du temps de travail et sur l'organisation (RIALTO) en vigueur au 31/12/19 à AGROCAMPUS OUEST et à Montpellier SupAgro

Approuvée à l'unanimité

5.2 Mise en place d'un dispositif d'action sociale au profit des personnels de l'Institut

Approuvée à l'unanimité

6. QUESTIONS RELATIVES AUX FORMATIONS (DELIBERATIONS)

6.1 Approbation pour l'année universitaire 2019-2020 des règlements des études en vigueur au 31 décembre 2019 à AGROCAMPUS OUEST et à Montpellier SupAgro

Approuvée à l'unanimité

6.2 Approbation pour l'année universitaire 2019-2020 des référentiels d'équivalences horaires des activités des enseignants-chercheurs en vigueur au 31 décembre 2019 à AGROCAMPUS OUEST et à Montpellier SupAgro

Approuvée à l'unanimité

6.3 Approbation pour l'année universitaire 2019-2020 de la liste des fonctions et des taux de la prime de charges administratives en vigueur au 31 décembre 2019 à AGROCAMPUS OUEST et à Montpellier SupAgro

Approuvée à l'unanimité

7. FONDATION UNIVERSITAIRE (DELIBERATION)

7.1 Désignation des représentants des personnels et des étudiants des conseils de gestion de SupAgro Fondation et de la Fondation AGROCAMPUS OUEST

Votes pour : 26 Votes contre : 0 Abstention : 1

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Adhésion de l'Institut Agro pour son école interne AGROCAMPUS OUEST à la convention de coordination du dispositif doctoral en Bretagne et Pays de la Loire

Approuvée à l'unanimité

8.2 Adhésion de l'Institut Agro pour son école interne AGROCAMPUS OUEST à l'association « laboratoire d'innovation territorial ouest territoires d'élevage – LIT OUESTEREL

Approuvée à l'unanimité